



Les Jeunes IHEDN reconnus d'intérêt général !

Le lundi 10 février 2020, **les Jeunes IHEDN** ont été reconnus par les autorités comme **association d'intérêt général** !

Les Jeunes IHEDN
sont aujourd'hui reconnus comme association
d'intérêt général

* Concrètement cela signifie que nous servons l'intérêt public et qu'en conséquence, chaque don qui nous est adressé y est vu comme un soutien déductible des impôts à hauteur de 66% est dans la limite de du revenu imposable. C'est une avancée majeure pour notre association et ça c'est grâce à vous !

Cette avancée majeure de l'histoire de l'association consacre ses efforts et son engagement désintéressés au service du rayonnement de l'esprit de défense, et **nous vous la devons entièrement**. Elle débloque de nombreuses possibilités, comme celle de rendre les dons qui lui sont adressés **déductibles de vos impôts**.